

Avec ce
n°10,
Canal V passe
à l'an 2000
en couleurs.

CANAL

octobre 1999

LE BULLETIN COMMUNAL DE VERVIERS

Chères Verviétoises,
Chers Verviétois,

10 numéros déjà ! Depuis octobre 96, Canal V a fait son chemin. Fidèle à sa mission d'information, ce bulletin communal a toujours été le témoin privilégié de l'évolution de notre ville. Une évolution tous azimuts.

La mise en place du plan de circulation entre dans la dernière ligne droite, le CTLM et la Maison du Tourisme ont ouvert leurs portes, nos infrastructures hospitalières et sportives se modernisent. Par ailleurs, Verviers s'est engagé dans la voie de la sécurité grâce à la création d'une zone interpolice. Elle a encore investi dans le mieux-être de ses citoyens, à travers, notamment, les quartiers d'initiatives d'Ensival et de Mangombroux. Sans compter les efforts consentis pour le respect et la sauvegarde de l'environnement. Tout cela, sur fond d'une situation financière qui se redresse.

Canal V vous a relaté ces signes qui montrent que Verviers a amorcé un virage important: regroupant ses industries dans les zonings, la ville elle-même s'est orientée vers le tourisme, vers le développement de son commerce et s'est engagée sur le chemin de la convivialité en améliorant son cadre de vie.

Canal V vous dit aussi que rien n'aboutira, rien ne sera possible sans l'engagement et l'optimisme de chacun. Car c'est à nous tous qu'il appartient de prendre l'avenir de notre commune en mains.

Votre bourgmestre,
Jean-Marie Raxhon.

Sommaire

- | | |
|---|-------|
| Présentation du parcours-spectacle "Du Fil à la Mode" fraîchement inauguré par Henri Leboutte, directeur du CTLM. | p.2 |
| Du 16 au 23 octobre, la semaine du sociale rapproche les Verviétois des acteurs sociaux de la commune. | p.3 |
| Ce que les Verviétois attendent, espèrent, ou craignent de l'an 2000... | p.4-5 |
| Gagnez une journée VIP pour deux personnes en répondant à quelques (simples) questions. | p.6 |
| Rendez-vous à Verviers le 30 décembre pour fêter dignement le passage à l'an 2000. | p.6 |
| Verviers supprime la taxe sur les antennes paraboliques. | p.7 |

10 Verviersima inauguré

Le fil, en mode majeur

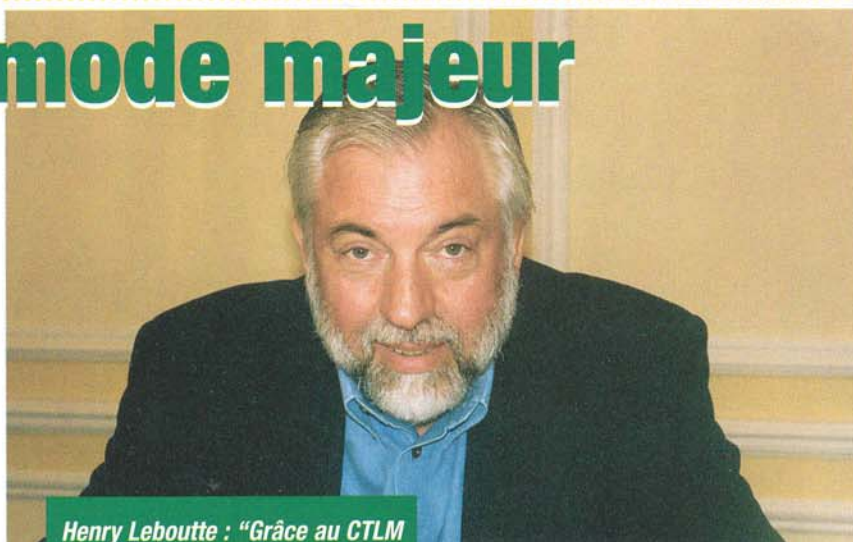
Ça y est. Depuis le 2 octobre, les Verviétois peuvent découvrir Verviersima. Ce double parcours-spectacle "Du Fil à la Mode" est une pièce maîtresse de la nouvelle orientation touristique de notre ville. Rencontre avec Henri Leboutte, directeur du Centre Touristique de la Laine et de la Mode.

Canal V : Les Verviétois attendaient impatiemment ce moment qui replonge les anciennes usines Dethier à l'époque de leur splendeur...

Henri Leboutte : L'inauguration du parcours-spectacle était initialement prévue plus tôt dans l'année. Des contraintes administratives sont venues retarder le travail de réalisation des espaces scénographiés. Mais aujourd'hui, nous pouvons être fiers du résultat !

Canal V : Emmenez-nous dans le double parcours-spectacle. De quelle manière le travail de la laine y sera-t-il mis en valeur ?

H.L. : Le visiteur évolue à travers des modules reconstituant en 3 dimensions les différentes étapes du processus d'élaboration du drap de laine. Il est d'abord plongé dans l'ambiance de la tonte du mouton puis découvre le bureau du marchand de ploquettes. Ensuite, il revit le traitement de la laine proprement dit : lavage, cardage, filage, ourdissage, tissage, foulage..., grâce à de véritables machines utilisées autrefois à Verviers qui sont mises en situation. Épinglons encore d'autres reconstitutions intéressantes comme le café des ouvriers, l'Harmonie (lieu de rencontre des patrons), le labo de l'école industrielle ou le Coliseum. Le tout avec l'atmosphère, les sons, les odeurs de l'époque...



Henry Leboutte : "Grâce au CTLM et à Verviersima, on va parler de plus en plus et de manière positive de Verviers."

Canal V : Et comment se présente le parcours mode ?

H.L. : Il est composé d'une quinzaine de planches de BD disposées en diorama, qui racontent la mode de l'Antiquité à nos jours. Ces œuvres originales ont été réalisées par de grands créateurs de BD comme Hermann, Juilliard, Yslaire et Van Hamme notamment. En fin de parcours, le visiteur arrive dans l'atelier du tailleur puis dans son magasin. Tout comme celui consacré à la laine, ce parcours-spectacle est commenté en quatre langues par audioguidage grâce à des casques individuels.

Canal V : Bref, rien à voir avec un musée traditionnel.

H.L. : Verviersima n'est pas une institution muséale mais une attraction touristique. Par ailleurs, en plus du parcours-spectacle, le CTLM comprend des salles pour expositions temporaires, un centre de documentation sur la laine, la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre, le salon du premier propriétaire, Pierre Dethier ainsi qu'une remarquable collection de timbres, léguée par Madame Louis Dethier, dont la laine constitue le thème. Ce remarquable immeuble néoclassique sert aussi de point de départ au parcours "je file en ville" qui part à la rencontre du patrimoine bâti et d'une série de machines représentatives de la fabrication du drap de laine. Vous le voyez, le concept ne coïncide pas tout à fait celui d'un musée.

L'agenda du CTLM

Depuis le 02/10 et jusqu'au 15/11, les salles polyvalentes du CTLM vivent à l'heure de l'Égypte. Une exposition du trésor de Toutankhamon permet d'admirer une centaine de pièces réalisées par l'artiste belge Marcel Deckers. Ses œuvres sont des copies conformes à celles retrouvées dans la tombe du jeune roi égyptien de la 18^e dynastie. Simultanément, l'exposition "Le monde de Papyrus" retrace les aventures du héros de bande dessinée de Lucien De Gieter, le jeune Papyrus, paysan vivant à l'époque des pharaons.

Ces deux expositions sont ouvertes tous les jours de 10h à 18h au CTLM, rue de la Chapelle 30.

Tél : 087/355.703, fax : 087/312.095.

Un seul prix d'entrée (200 francs) est demandé pour les deux expositions et le parcours-spectacle "Du fil à la Mode". Un beau cadeau pour les amateurs et les curieux, mais aussi pour tous les Verviétois !

Canal V : L'attractivité de ce concept peut mettre une belle machine en route, non ?

H.L. : Grâce au CTLM et à Verviersima, on va parler de plus en plus et de manière positive de Verviers. Les retombées seront favorables pour l'économie de la ville en général et pour l'activité commerciale en particulier. Car toute notre action vise à faire découvrir, en même temps que l'attraction touristique, la ville de Verviers dont le patrimoine architectural est vraiment intéressant.

Pendant une semaine...

A la rencontre *du social*

10

La Semaine Sociale, c'est l'occasion pour le Verviétois de partir à la rencontre des différents acteurs sociaux de sa commune. Une rencontre à travers différentes manifestations, du 16 au 23 octobre.



Ce n'est un secret pour personne, Verviers se caractérise par un tissu associatif dense et diversifié. Depuis de nombreuses années, institutions publiques, associations, groupements ou mouvements animent les secteurs de la vie sociale, comme d'autres le font pour la vie culturelle ou sportive. Afin de mieux faire connaître leurs activités, leurs services et leur méthodologie, l'Echevinat des Affaires Sociales, le Centre Public d'Aide Sociale et les associations partenaires de la Coordination Sociale ont décidé de mettre sur pied une "Semaine Sociale" qui se déroulera du 16 au 23 octobre prochains.

Un peu de tout

Pendant une semaine, le grand public, les responsables d'associations, les animateurs de terrain et autres responsables communaux ou de CPAS pourront participer à diverses manifestations :

- entre le 16 et le 23 octobre, journées "portes ouvertes" mises sur pied par des associations dans leurs propres locaux et activités sportives;
- le 22 octobre, à l'Harmonie, entre 9h et 17h, jeu de rôle visant à une sensibilisation à la problématique du surendettement, animation mise sur pied par le CPAS avec le concours de professionnels;
- le 22 octobre, à l'Harmonie, à 20h, conférence-débat sur le thème de la politique sociale en Région wallonne, par le Ministre Thierry Detienne; débat animé par Jacques Chaumont, rédacteur en chef de Radiolène;
- le 23 octobre, à l'Harmonie, de 9h à 13h, matinée de réflexion sur la « participation » à la vie sociale, débat et réflexions nourris par les interventions de deux spécialistes, professeurs d'université, Messieurs B.FRANCQ et P.-P. GOSSIAUX;
- le 23 octobre à l'Harmonie, entre 13h et 17h, stands d'information présentés par les associations verviétoises;
- le 23 octobre, à l'Harmonie, à partir de 15h, spectacle conçu par les associations (théâtre - marionnettes - chorale - défilé de mode africaine - concert de

djembé).

Cette semaine est l'occasion pour les acteurs de terrain de se faire connaître dans leur réalité quotidienne, de "se dire" et de "se laisser découvrir" par le grand public qui, souvent, les ignore. Cette semaine sociale mettra à l'honneur ceux et celles qui, avec compétence et dévouement, souvent dans l'ombre et avec peu de moyens, travaillent pour les autres. En effet, ils offrent une aide aux personnes en proie à des difficultés matérielles ou que les aléas de la vie ont fait trébucher et à ceux dont la santé, les ressources, l'équilibre personnel ou familial, ou l'avenir ont été perturbés...

Avec la participation active de : Africa Sports - Amnesty International - A.R.I.A. - ASKA - Association Culturelle et Populaire - Attention au Départ - Bibliothèque communale - Biennale de l'immigration - C.A.P. - Centre de Jeunes "Les Récollets" - Club des Filles - Coordination Sociale - CORECO - C.R.V.I. - C.S.A. - D'Ici et d'Ailleurs - Dispositif d'urgence Sociale - Eglise de Sion - La Page - Lire et Ecrire - Maison des Jeunes de Hodimont - Maison Marie-Louise - Service de Médiation de Dettes du CPAS - Service de Prévention - Service des Affaires Sociales - S.I.M.A. - Téléservice - Terrain d'Aventures de Hodimont - Vie Féminine.
Renseignements : Bureau des Affaires Sociales, place du Marché 31. Tél.: 087/325.290.

Le 100, même sans le son

En composant le 100 sur son téléphone, tout citoyen accède à un service de secours urgent et rapide, tant sur le plan médical que pour l'intervention des services d'incendie. Jusqu'il y a peu, un problème se posait cependant pour les personnes, estimées à 500.000 en Belgique, souffrant d'un handicap de l'ouïe et de la parole. Comprendre l'opérateur ou se faire comprendre n'était pas toujours évident, voire impossible. Désormais, un système "urgence fax 100" remédie à ce problème. Mis sur pied en collaboration avec les

organisations nationales et régionales de sourds, malentendants et handicapés de la parole, il repose sur l'envoi par fax au service 100 d'un formulaire préimprimé pour signaler le problème. Sur ces formulaires, de petits dessins très clairs facilitent la tâche des personnes qui doivent le compléter puis le faxer. En cinq questions illustrées, elles peuvent ainsi donner les informations essentielles aux sauveteurs. Notons encore que la centrale 100 n'est pas prévue pour les appels au secours de type policier, mais que le service



"urgences fax" peut accueillir ce type de demande qu'il transmet par téléphone au 101.

Renseignements complémentaires : Bureau des Affaires sociales, place du Marché 31. Tél. : 087/325.289.

A coeur ouvert...

Les verviétois et l'an 2000

L'an 2000 est à notre porte. Le 31 décembre prochain, le réveillon prendra des allures particulières pour beaucoup, même si ce n'est qu'un an plus tard que nous entrerons véritablement dans le troisième millénaire. Plus qu'une simple date, l'an 2000 est depuis longtemps pointé comme un cap quelque peu futuriste, un moment charnière vers une époque plus moderne. Mais aujourd'hui que nous en sommes tout proches, l'an 2000 prend un autre visage. Et les vraies questions se posent. Comment les Verviétois appréhendent-ils l'an 2000 ? Pour leur ville, leur quotidien ou la société en général, quels sont leurs espoirs, leurs attentes, leurs craintes ? Ebauche de réponse par l'interview...



Claude, 31 ans

N'oublions pas que ce n'est que le 1er janvier 2001 que nous entrerons dans le 3e millénaire. Pas avant. Par ailleurs, regrouper de grands défis autour d'un cap est un peu réducteur et ne doit pas occulter les réels enjeux des années à venir. Par exemple, l'informatisation croissante ne va-t-elle pas à l'encontre de la protection de notre vie privée ? Quant à ma ville, je ne peux qu'espérer qu'elle parviendra à terminer de négocier le virage qui doit faire d'elle une cité au visage plus moderne...

Charles, 60 ans



Mes espoirs ? J'aspire à vivre dans une ville propre, où les citoyens ont conscience de l'importance de respecter le bien public. J'espère également que les projets qui se mettent en place sur le plan communal permettront au commerce de reflourir, notamment dans des rues autrefois très actives à ce niveau et aujourd'hui désertées. Pour le réveillon, je vais rester à la maison cette fois, contrairement aux autres années où j'ai souvent fêté la St Sylvestre à l'étranger. Il est important pour moi d'être à Verviers pour franchir ce cap symbolique.



José, 79 ans

Pour fêter la nouvelle année, je pars en Espagne, à Bénidorm... même si le passage à l'an 2000 ne signifie rien de particulier pour moi ! Ce que je retiendrai de l'"avant 2000" ? La guerre de 40-45 et surtout les 18 jours, quand je suis parti en France.

Nadia, Nadine, Kady et Léonita, 14 ans

Nous, pour l'an 2000, on espère vivre dans une société sans racisme, tolérante envers tout le monde et où la gentillesse retrouve sa place. Ce réveillon ne sera pas un événement extraordinaire. On passera sans doute la soirée en famille, on fera la fête à Verviers.



André, 82 ans

Moi, pour l'an 2000, j'espère que nos jeunes retrouveront les valeurs telles qu'on nous les enseignait dans notre jeunesse.

Un apprentissage qui doit débiter très tôt par l'enseignement de la politesse à l'école. J'ai aussi le sentiment que la notion de travail leur échappe de plus en plus. Il faudrait leur apprendre qu'une pension, ça se mérite !



Ania, 17 ans



J'espère que le 3e millénaire fera de Verviers une ville où il fait bon vivre, sans insécurité. Sur le plan planétaire, cela peut paraître utopique mais j'aspirerais à un monde sans guerre. Les images que la télévision nous a montrées ces derniers temps m'ont profondément touchée.

Sébastien, 19 ans



Comme j'entame des études d'ingénieur, je vois en 2000 l'année où les choses sérieuses commencent. J'espère que ce nombre me portera chance. Par ailleurs, lorsqu'on évoque le 3e millénaire, je pense "évolution informatique" mais pas au point d'une prise de contrôle

de la machine sur l'homme. Je laisse cela à ceux qui y croient...

Fabienne, 33 ans

Ce que j'attends de l'an 2000 ? Que les hommes politiques fraîchement arrivés au pouvoir sur le plan national fassent leurs preuves, notamment en matière de justice. L'incompétence de notre système judiciaire nous a ridiculisés à plusieurs reprises déjà. Il faudrait que cela change. Sur le plan verviétois, je pense que même s'ils causent un certain tort au commerce, les travaux en cours dans le centre contribueront à améliorer la qualité de la vie en ville.



Contribueront à améliorer la qualité de la vie en ville.

Johnny,

33 ans

La date du réveillon est assimilée à un important échec personnel. C'est pourquoi je ne le fête jamais. Et le réveillon 2000



n'échappera pas à la règle. Cependant, je vois l'arrivée de l'an 2000 d'un très bon oeil. D'une part, ma vie reprend sur le plan professionnel; d'autre part, la ville de Verviers s'anime de plus en plus et prend un visage plus convivial.

Nabil, 27 ans

Pour le réveillon, je repartirai sans doute en Algérie, pays dont je suis originaire. Ce sera l'occasion de faire une belle fête avec les copains. Je ne suis pas de ceux qui craignent cette échéance. L'éclipse n'a pas provoqué la fin du monde que certains annonçaient. Il n'y a plus de raisons d'avoir peur de l'an 2000, si ce n'est du fameux bogue...



Marie-Thérèse, 50 ans



Vous savez, je n'attends pas le réveillon pour m'amuser ! J'espère que celui de l'an 2000 sera plus beau, plus spectaculaire encore que les autres années. On a installé de magnifiques fontaines, j'espère

qu'elles seront illuminées pour l'occasion. Cela dit, le soir du 31 se passera normalement, en ce qui me concerne, dans l'intimité. A moins que mon mari ne m'ait réservé une surprise!

Josette, 43 ans

Quand je me promène en rue, je remarque que la misère est à nos portes. Pour l'an 2000, j'aspire donc à une société plus juste, plus équitable sur le plan humain. Car c'est notre avenir, et celui de nos enfants, qui est en jeu. A Verviers, en tant que commerçante, je regrette que les travaux en cours au centre nous causent tant de soucis et nous ternissent un peu le passage à l'an 2000.

Je dois cependant admettre que le résultat est là. Lorsqu'on arrive en ville par la gare, les aménagements sont remarquables.



Aujourd'hui, l'an 2000 moins 77 !

Pour fêter le passage à l'an 2000 en proclamant sa vocation maintenant confirmée de capitale wallonne de l'eau, Verviers s'apprête à vivre un somptueux spectacle son et lumière aquatique. Sur une musique de Luc Baiwir, un ballet d'eau, ponctué par les lasers colorés de multiples projecteurs, animera les bords de Vesdre. Les effets pyrotechniques, déversant des fontaines d'étincelles dans la rivière, ajouteront à la magie de l'événement.

Dans la nuit féerique, un jaillissement de poésie et de rêve... quand la lumière

se mue en eau, quand l'eau se fait lumière et que la Ville, fille de la rivière, raconte leur histoire commune...

Rendez-vous donc le 30 décembre dès 20h, à hauteur de la "Maison Closset", près du Pont Parotte, pour un spectacle grandiose... et offert par la Ville. Des animations festives sont également prévues dans le centre-ville en début de soirée. Retenez déjà la date !

Renseignements : Service Qualité de la Vie, place du Marché 55.
Tél. : 087/325.231.

Aux Verviétois bien nés...

Avant le spectacle, à 18 heures 30, le Collège des Bourgmestres et Echevins conviera tous les Verviétois nés un 1er janvier à une réception en leur honneur. Ceux-ci représenteront les 53.059 Verviétois(es).

Alors, si vous êtes nés le premier jour de l'an... surveillez votre boîte aux lettres, vous serez invités personnellement. L'occasion de fêter votre anniversaire et le passage à l'an 2000 d'une façon originale !

Action "Bourgmestres en Chœur" Soyez doublement citoyen

Notre pays connaît un manque cruel de donneurs d'organes. Cette pénurie est due principalement au manque d'information de la population. La transplantation d'organe est devenue le traitement de choix d'un nombre croissant de patients atteints de certaines affections chroniques irréversibles, voire la seule solution.

- Qui peut donner ses organes ou tissus pour une transplantation ?

Toute personne, quel que soit son âge, en état de mort cérébrale.

- Y a-t-il un grand besoin d'organes ?

Oui, car de plus en plus de patients sont inscrits sur des listes d'attente de transplantation. Chaque année des patients meurent, faute d'avoir reçu un organe adéquat.

- Dois-je donner mon accord explicite à un don d'organes après ma mort ?

Non, il existe une loi d'application depuis 1987 basée sur le principe de la solidarité présumée : donc, toute personne n'ayant pas manifesté son opposition à cette loi est supposée être d'accord.

Si chaque citoyen est donneur potentiel, il ne devient donneur "déclaré" qu'à la condition d'en avoir rempli la demande au service des Affaires sociales. Dans la pratique, en cas de non-inscription, les services hospitaliers demandent, en effet, toujours l'accord de la famille avant de procéder à un prélèvement d'organes. L'inscription des donneurs d'organes au Registre National (via notre service des Affaires sociales) permet donc d'accroître au maximum les chances de sauver une vie. Cette démarche évite également aux proches de se poser la question au plus mauvais moment...

Renseignements : Bureau des Affaires sociales, place du Marché 31 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Tél. : 087/325.292).

JEU CONCOURS - JEU CONCOURS - JEU CONCOURS - JEU CONCOURS

Canal V dixième, ça tourne !

Canal V n°10, ça se fête, non ? Pour l'occasion, nous avons décidé de récompenser nos plus fidèles lecteurs en organisant un jeu-concours. Le grand gagnant se verra offrir une journée VIP pour deux personnes à Verviers avec, au programme, la visite du tout nouveau Centre Touristique de la Laine et de la Mode, un repas gastronomique dans l'un des meilleurs restaurants de la ville et un spectacle au Grand Théâtre. Il y a aussi 20 x 2 entrées au Centre Touristique de la Laine et de la Mode et des ouvrages de Martin FETTWEIS à gagner...

La règle du jeu est simple : vous répondez aux questions suivantes et vous les transmettez, avant le 5 novembre 1999, au service Information de la Ville de Verviers, 55 place du Marché à 4800 VERVIERS. Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses.

1. Quand est sorti le premier numéro de Canal V ?
 en octobre 1989
 en juillet 1998
 en octobre 1996
2. Quel bâtiment illustre la couverture du n°9 de Canal V ?
 le Palais de Justice
 la gare
 l'Hôtel de Ville
3. Quelle est la couleur dominante dans les 9 premiers numéros de Canal V ?
 le vert
 le bleu
 le jaune
4. Combien de fois avons-nous évoqué le jogging de Verviers dans les 9 premiers numéros de Canal V ?
 4 fois
 6 fois
 8 fois

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TEL. : _____

Antennes paraboliques

La Ville supprime la taxe

10

Face à la levée de boucliers européenne contre la taxation des antennes paraboliques, la Ville de Verviers examine au mieux les alternatives qui pourraient préserver l'équilibre architectural tout en respectant la loi. En attendant, la Ville supprime son règlement fiscal pour 1999.

Voici quatre ans, la Ville de Verviers avait choisi de lever une taxe sur les antennes paraboliques extérieures de télévision. S'il ne convient pas d'exclure la motivation financière et le nécessaire besoin de maintenir l'équilibre budgétaire dans une commune dont la situation reste préoccupante, il ne faut pas non plus négliger le besoin de maintenir un équilibre architectural au sein de notre entité. Ces dernières années, Verviers a consenti de très gros efforts dans le souci de restituer un espace de vie convivial à sa population. Les travaux en cours aujourd'hui attestent à suffisance de ce souci. Or, ne pas établir une mesure de dissuasion à l'installation d'antennes parabo-



Pas de taxe en 1999 sur les antennes paraboliques.

liques serait contraire à cette politique de rénovation urbaine et de création d'espaces conviviaux.

Respecter la loi

L'établissement de cette taxe avait bien entendu fait l'objet d'une autorisation expresse de la part des autorités supérieures (Province de Liège et Région wallonne). Cela dit, il apparaît aujourd'hui que les autorités européennes, et plus particulièrement la Commission, considèrent que cette taxation constitue une entrave à la libre circulation des services

et programmes au sein des Etats membres de l'Union. La taxe serait ainsi discriminatoire parce qu'elle constituerait un obstacle à la réception d'émissions télévisuelles par satellite. Il est bien entendu évident que la Belgique et plus modestement la Ville de Verviers respectent la stricte légalité. Pour l'heure, la Commission européenne a adressé un avis motivé aux autorités nationales. A défaut de réponse satisfaisante ou de mise en conformité avec l'avis, la Cour européenne de Justice pourrait être saisie en vue d'examiner cette question et éventuellement condamner la Belgique pour manquement aux obligations qui lui incombent. Les taxes enrôlées durant les années précédentes ne doivent pas être remises en cause, du moins pour celles qui ne faisaient en rien l'objet de contestations et dont le délai légal de 3 mois pour formuler réclamation est écoulé. Toutefois, Verviers a décidé de supprimer son règlement fiscal dès l'année 1999. Des alternatives devront permettre d'éviter une prolifération anarchique des antennes tout en ne limitant pas la libre circulation de l'information. En conclusion, il est important de rappeler que la Ville de Verviers est et reste soucieuse de se conformer tant à la légalité qu'à l'équité. Le strict respect de l'intérêt communal implique que des mesures soient prises, tant pour assurer la réalisation des missions communales que pour permettre à chacun d'évoluer dans un environnement convivial et harmonieux.

Passeport enfant : obligatoire mais sécurisant

Depuis le 1er septembre 1999, tout enfant belge doit être titulaire d'un passeport individuel et ne peut plus voyager sous couvert du passeport de ses parents.

Tout comme pour les adultes, les demandes de passeports d'enfants sont à adresser à l'administration communale. Quatre photos d'identité doivent y être jointes. Le prix de base est de 750 francs pour une demande normale et de 1.500 francs pour une demande en urgence. Les passeports d'adultes valides

au-delà du 1er septembre et portant le nom d'enfants resteront cependant valables jusqu'au renouvellement ou la prolongation.

En adoptant le principe du passeport pour les enfants, la Belgique se conforme aux directives internationales. De plus, l'émission d'un passeport personnel permet de mieux garantir la sécurité de chaque enfant et rend les rapt parentaux, le trafic et la traite d'enfants plus difficiles.

Renseignements : Service P.S.M.A.E, place du Marché, 55 à 4800 Verviers - tél.: 087/325.233.





La bulle de Gérardchamps fait peau neuve. La construction de la nouvelle aile à deux étages dote l'infrastructure de nouveaux vestiaires, d'une cafétéria et d'une conciergerie. Ajoutons qu'un vaste parking arboré accueille désormais les sportifs...

Des lauriers pour les sportifs

C'est le 16 novembre prochain que l'Echevinat des Sports organisera la troisième édition de la mise à l'honneur des sportifs verviétois. Rappelons qu'en 1998, 26 équipes et 45 athlètes de la commune ont brillé dans leurs disciplines respectives.

Candidatures retenues :

- tout sportif domicilié à Verviers terminant 1er, 2e ou 3e de sa catégorie dans une compétition

provinciale, nationale ou internationale.

- toute équipe issue d'un club verviétois, sacrée championne de sa catégorie ou admise dans la division supérieure.

Nous ne voulons oublier personne ! Aussi, transmettez vos propositions avant le 30/10/1999 au Service des Sports, place du Marché n°41. Tél. 087/325.261.

Balades thématiques

L'évasion culturelle

14 novembre 1999

Grand-Rechain : un sacré savoir-vivre

Propriété d'abord de la Collégiale St-Pierre à Liège, l'ancienne seigneurie de Grand-Rechain a vu son dernier seigneur s'exiler à Vienne en 1794.

Aujourd'hui, le village, qui ne cesse d'agrandir sa zone d'habitat, garde encore dans ses façades le souvenir d'une longue histoire humaine ainsi que la mémoire d'une solide tradition dans l'art de bâtir.

Rendez-vous à 10 h 30 devant l'église.
Renseignements : 087/67.57.41.

12 décembre 1999

L'architecture religieuse à Verviers

Nous examinerons la situation de bâtiments religieux relativement récents au moment où certaines églises sont menacées : St-Antoine, St-Roch, St-Jean-Baptiste, St-Hubert ou encore le temple protestant. Attention ! Le départ de cette balade se fera à une heure inhabituelle soit 13 h 30, les

offices ayant lieu le matin.

Rendez-vous à 13 h 30 devant l'église St-Antoine, près du pont du même nom.
Renseignements : 087/31.14.83.

26 décembre 1999

Le Bethléem verviétois

Le récit de la Nativité en wallon verviétois est unique ! Vous retrouverez l'âme candide de nos anciens et découvrirez également les coulisses et l'histoire de ce curieux et émouvant théâtre. Rendez-vous à 10 h 30 à l'entrée du musée d'Archéologie et de Folklore de la rue des Raines.
Renseignements : 087/22.54.28.

13 février 2000

L'architecture civile à Verviers au XIXe siècle

Très proches du centre-ville, des rues entières étalent leur richesse passée : les rues Laoureux, des Martyrs, du Centre, exhibent de prestigieuses mai-

sons en pierre calcaire construites autrefois par la bourgeoisie et les professions libérales. Un style domine ce quartier : l'éclectisme de la fin du XIXe. Suivront quelques réalisations Art nouveau et Art déco.

Rendez-vous à 10 h 30, place Verte, sous la Halle.
Renseignements : 087/22.54.28.

Ces balades thématiques ont une durée de maximum 2 heures chacune. Elles se déroulent en site urbain ou à l'intérieur. Une P.A.F. de 100 francs est demandée par personne et par balade.

Différentes promenades découvertes (de 8 à 12 km) sont également organisées en région verviétoise dans les prochains mois. Les commentaires sont plus succincts que lors des balades thématiques et assurés par des guides diplômés.

Pour tout renseignement : A.G.A.V. [Association des Guides de l'Arrondissement de Verviers (087/33.48.95 ou 087/55.34.47)] ou au C.C.R.V. [Centre Culturel Régional de Verviers (087/39.30.39)] ou encore à la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre (087/35.57.03).